

ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE  
2016 - 2017  
LES HAUTS CHAMPS

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7H30 - 8H35	Garderie Périscolaire Payante	Garderie Périscolaire Payante	Garderie Périscolaire Payante	Garderie Périscolaire Payante	Garderie Périscolaire Payante
8H35 - 8H50	ACTIVITES PERISCOLAIRES FACULTATIVES ET GRATUITES	ACTIVITES PERISCOLAIRES FACULTATIVES ET GRATUITES	ACTIVITES PERISCOLAIRES FACULTATIVES ET GRATUITES	ACTIVITES PERISCOLAIRES FACULTATIVES ET GRATUITES	ACTIVITES PERISCOLAIRES FACULTATIVES ET GRATUITES
9H - 12H	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNEMENT
12H - 13H30	DEJEUNER A LA CANTINE OU RETOUR A LA MAISON	DEJEUNER A LA CANTINE OU RETOUR A LA MAISON		DEJEUNER A LA CANTINE OU RETOUR A LA MAISON	DEJEUNER A LA CANTINE OU RETOUR A LA MAISON
13H30 - 14H30	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNEMENT		ENSEIGNEMENT	ACTIVITES PERISCOLAIRES FACULTATIVES ET GRATUITES
14H30 - 15h15					ENSEIGNEMENT
15H15 - 16H15		ACTIVITES PERISCOLAIRES FACULTATIVES ET GRATUITES			
16H15 - 18H30	Garderie Périscolaire Payante	Garderie Périscolaire Payante		Garderie Périscolaire Payante	Garderie Périscolaire Payante

Les temps de garderie périscolaire sont des temps (payants) durant lesquels les enfants sont sous la responsabilité d'encadrants employés par la Ville de Carentan.

Les activités périscolaires sont des temps durant lesquels les enfants sont sous la responsabilité des encadrants employés par la Ville de Carentan. Ces temps d'activité ne sont pas obligatoires.

Le déjeuner à la cantine se fait sous la responsabilité des agents employés par la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin : informations et inscriptions au 02 33 71 90 90.